

Matériel de vente imprimé

Brochures, feuilles de vente, barèmes de prix, etc.

Les frais de conception, de production et d'impression du matériel de vente destiné à la promotion des produits approuvés dans le plan de marketing du participant sont remboursables dans le cadre du Programme de marque. Les conditions requises pour que votre demande de remboursement de frais soit prise en compte, sont énumérées ci-dessous.

Marchés d'exportation approuvés :

1. Les participants peuvent demander le remboursement des coûts des articles ayant été conçus ou reproduits pour être distribués sur leurs marchés d'exportation approuvés. Ils peuvent également demander le remboursement des coûts des articles distribués dans les salons nationaux approuvés figurant sur leur plan de marketing.
2. Les projets qui comprennent la distribution de matériel sur des marchés d'exportation non approuvés ou sur le marché intérieur (à l'exception des salons nationaux approuvés) feront l'objet d'un calcul au prorata.

Marques et produits approuvés :

1. Les participants peuvent demander le remboursement des coûts des articles ayant été conçus ou reproduits pour promouvoir les marques et les produits figurant sur leur plan de marketing approuvé.
2. Les projets qui comprennent la promotion de marques et de produits non approuvés feront, pour leur part, l'objet d'un calcul au prorata.

Mention de l'identification d'origine É.-U. obligatoire :

1. La mention « Produit des É.-U. », « Cultivé aux É.-U. » ou toute autre identification d'origine des É.-U. approuvée (cf. Directives du Programme de marque à la page 9) doivent figurer sur chacun des articles.
2. Les pages non reliées (c.-à-d. les encarts d'une page insérés à la fin d'une brochure) doivent, de même, toutes porter la mention d'identification d'origine É.-U..

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

SERVICES DE CONCEPTION/PHOTOGRAPHIE

LA FACTURE du fournisseur de services doit être détaillée et comprendre tous les renseignements suivants :

- La date
- Le nom du projet (par ex. Brochure sur les boissons)
- Le détail des frais

Comme PREUVE DE PAIEMENT versé au fournisseur, veuillez fournir l'un des documents suivants :

- ◆ Les copies du recto et du verso d'un chèque payé
- ◆ Les copies du recto du chèque et du relevé bancaire indiquant que le chèque a été débité du compte
- ◆ Les copies des documents de virement télégraphique (émanant d'une banque) sur lesquels figurent :
 - Le donneur d'ordre
 - Le bénéficiaire
 - La date
 - Le montant
- ◆ La copie du relevé de carte de crédit indiquant le règlement versé au fournisseur et le détail de la transaction
- ◆ Le reçu signé par le fournisseur

COMME PREUVE DE PRESTATION de services de conception/photographie, veuillez fournir :

- Un exemplaire original des articles de ventes produits

SERVICES DE PRODUCTION/IMPRESSION

LA FACTURE du fournisseur de services doit être détaillée et comprendre tous les renseignements suivants :

- La date
- La description du ou des articles produits ou imprimés (par ex. une Brochure sur les boissons de 5 pages)
- Le détail des frais de la facture totale, tel que la mise en page des graphiques, les services techniques, etc.
- La quantité produite - elle **doit** être indiquée dans les frais d'impression

Comme PREUVE DE PAIEMENT versé au fournisseur, veuillez fournir l'un des documents suivants :

- ◆ Les copies du recto et du verso d'un chèque payé
- ◆ Les copies du recto du chèque et du relevé bancaire indiquant que le chèque a été débité du compte
- ◆ Les copies des documents de virement télégraphique (émanant d'une banque) sur lesquels figurent :
 - Le donneur d'ordre
 - Le bénéficiaire
 - La date
 - Le montant
- ◆ La copie du relevé de carte de crédit indiquant le règlement versé au fournisseur et le détail de la transaction
- ◆ Le reçu signé par le fournisseur

Comme PREUVE DE PRESTATION de services de production/impression, veuillez fournir :

- Un exemplaire original des articles de ventes produits

L'Association de commerce agricole de l'Ouest des États-Unis (WUSATA) interdit la discrimination en matière d'emploi et de services. Les personnes handicapées qui ont besoin d'un moyen différent de communication pour obtenir les informations relatives au programme, ou qui aimeraient recevoir notre politique de non-discrimination, peuvent nous appeler au +1 360-693-3373.